

l'obéissance et de cette unanimité de pensée que Nous avons plus d'une fois loués dans le clergé et qui furent pour nous une profonde consolation. Rejetant les doutes et les craintes de toute sorte que peut faire naître le premier assaut des persécutions, que les prêtres, avec leur résolution bien connue de tout endurer courageusement, accomplissent leur œuvre apostolique avec toujours plus de soin, notamment à l'égard de la jeunesse et des classes populaires.

Qu'ils s'efforcent également d'inspirer le sens de l'équité, de la concorde et de la charité à ceux qui combattent l'Eglise par cela même qu'ils la connaissent imparfaitement.

Nous ne pouvons non plus Nous abstenir de recommander à nouveau un objet qui, vous le savez, est constamment présent à Notre esprit: organisez partout l'Action catholique suivant les règles (voir aussi la lettre apostolique "Paterna sane sollicitudo" du 2 février 1926 (cf. D. C. t. 23, col. 328) que Nous avons transmise par Notre délégué apostolique et développez-la chaque jour davantage.

Nous savons qu'à l'origine, surtout dans les conditions présentes, le but est extrêmement difficile à atteindre; Nous savons de même qu'il faut parfois bien du temps avant de recueillir les fruits désirés; mais Nous savons aussi que l'Action catholique est nécessaire et qu'elle est plus efficace que tout autre mode d'action: la preuve en est donnée par toutes les nations qui ont fini par sortir ainsi de ces crises persécutrices.

Nous exhortons en outre Nos chers fils du Mexique, et Nous ne cesserons de les exhorter, au nom du Seigneur, à maintenir l'union qui les distingue avec l'Eglise leur mère, ainsi qu'avec sa Hiérarchie. Qu'ils s'efforcent donc pour leur part avec ardeur d'observer les règles et les prescriptions données.

La participation aux sacrements, source de la grâce divine et des vertus chrétiennes, ne doit pas être négligée. Qu'ils s'appliquent avec zèle à l'étude de la religion. Que du Père des miséricordes ils implorent la paix et la prospérité pour leur patrie éprouvée. Enfin qu'ils regardent comme un devoir et comme un honneur de prendre rang parmi les troupes de l'Action catholique et de collaborer à l'œuvre du clergé.

Quant à ceux qui, dans les deux clergés ou dans le laïcat, par amour pour la religion et par fidélité envers ce Siège Apostolique, ont accompli des actes mémorables, dignes d'être enregistrés dans les fastes les plus récents de l'Eglise mexicaine, Nous ne pouvons que les glorifier hautement; et Nous les supplions instamment au nom du Seigneur d'employer toutes leurs forces à défendre sans cesse les droits sacrosaints de l'Eglise, d'endurer au besoin généreusement et les souffrances et les peines ainsi qu'ils en ont donné jusqu'ici le très noble exemple.